

AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par
Monsieur Claes Olivier, rue du Baulet 7, 4250 Geer
une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **rue du Baulet 7**

cadastré **7 division, Section A, 459d**

Le projet consiste en **la construction d'une véranda de 30 m², à toiture plate**

et présente les caractéristiques suivantes :

la demande déroge aux prescriptions urbanistiques du lotissement : *toiture plate au lieu d'une toiture en pente*, ce qui entraîne une enquête publique (art. 330 11° et art. 113 du Cwatupe)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 06/04/2015 jusqu'au 21/04/2015.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **21/04/2015** de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies le samedi 18/04/2015 de 8 heures à 10 heures à la même adresse.

GEER, le 31/03/2015.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) M. DOMBRET